



Sedan
11 rue Jean Jaurès

CAP Réalisations Industrielles en Chaudronnerie ou Soudage (RICS)

Le titulaire de ce CAP intervient dans les secteurs d'activités très divers, principalement dans les domaines de la chaudronnerie, de la tôlerie, de la tuyauterie industrielle et du mécano soudage, mais aussi dans les domaines de la construction métallique et de la menuiserie métallique.

Cette formation est également accessible par la voie de l'apprentissage et en formation continue.

Secteurs d'activité

Option A : Chaudronnerie

Les emplois concernés par le CAP « Réalisations Industrielles en Chaudronnerie ou Soudage » option chaudronnerie sont des emplois d'ouvriers qualifiés relatifs principalement à ceux de chaudronnier tôlier, chaudronnier tuyautier, chaudronnier soudeur et plus généralement relatifs au travail des métaux en feuilles et des profilés.

Il utilise différents outils traditionnels ou numériques, peut intervenir en maintenance de premier niveau et est capable de rendre compte de son travail et de renseigner des documents de production.

Option B : Soudage

Les emplois concernés par le CAP « Réalisations Industrielles en Chaudronnerie ou Soudage » option soudage sont des emplois d'ouvriers qualifiés dans des domaines tels que la tôlerie, la chaudronnerie, la charpente métallique, la tuyauterie industrielle, le mécano soudage. Il possède les compétences nécessaires pour la mise en œuvre de moyens de découpe en vue de la préparation des éléments à souder. Il peut intervenir en maintenance de premier niveau, et est capable d'exécuter un autocontrôle et de rendre compte.

Il utilise notamment les procédés de soudages suivants :

- Soudage à l'arc avec électrode enrobée
- Soudage MIG
- Soudage MAG
- Soudage à l'arc sous protection de gaz actif avec fil électrode fourré
- Soudage TIG





Enseignements Généraux

- 1ère année**
- Français / Éducation civique / Histoire Géographie – **1,5h**
 - Enseignement moral et civique – **0,5h**
 - Mathématiques / Sciences Physiques – **1,5h**
 - Langue Vivante Allemand ou Anglais – **1,5h**
 - Éducation Physique – **2,5h**
 - Arts Appliqués – **1h**

- 2ème année**
- Français / Éducation civique / Histoire Géographie – **1,5h**
 - Enseignement moral et civique – **0,5h**
 - Mathématiques / Sciences Physiques – **1,5h**
 - Langue Vivante Allemand ou Anglais – **1,5h**
 - Éducation Physique – **2,5h**
 - Arts Appliqués – **1h**

Formation en établissement scolaire

Durée – 2 années :

- 1ère année : 30 semaines
- 2ème année : 30 semaines

Enseignements Professionnels

- 1ère année**
- Co-intervention Français – **1,5h**
 - Co-intervention Mathématiques – **1,5h**
 - Prévention Santé Environnement – **1,5h**
 - Chef d'œuvre – **3h**
 - Professionnels – **11,5h**

- 2ème année**
- Co-intervention Français – **1,5h**
 - Co-intervention Mathématiques – **1,5h**
 - Prévention Santé Environnement – **1h**
 - Chef d'œuvre – **3h**
 - Professionnels – **12h**

Formation en entreprise

La durée de la Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP) est de 12 semaines :

- 1ère année : 6 semaines
- Terminale : 6 semaines

Les élèves reçoivent, lors de ces PFMP, des compléments de formation professionnelle et mettent en application les compétences acquises au lycée professionnel.

Ces périodes sont évaluées et comptent pour l'obtention du diplôme.

Ces périodes sont rémunérées à hauteur de :
50€ / semaine en première année
75€ / semaine en seconde année

Poursuites d'études

Après ce CAP, les élèves ont la possibilité de poursuivre leur formation en intégrant directement la classe de 1ère d'un cycle de baccalauréat professionnel qu'ils pourront ainsi obtenir en deux années de formation .

- Technicien en Chaudronnerie Industrielle